



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 31 août 2011, à 17 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc  
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Gilbert Jolin, membre citoyen  
M. Jean-Guy Landriault, citoyen  
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais  
M. Carl Cléments, Kino-Québec  
M<sup>me</sup> Chantal Patrice, Commissions scolaires  
M. François Grenier, Québec en forme

**Ressources internes**

M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, chef de division, Programmes aquatiques et centre sportif, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M. Gilles St-Louis, chef de division par intérim, Parcs et infrastructures récréatives

**ABSENCES**

**MOTIVÉES** : M. Michel Roy, membre citoyen  
M. L.-Pierre Cousineau, TCARO

**DISTRIBUTION** : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Stéphane Lauzon ouvre la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CL SVC-2011-17**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par François Grenier**

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée.**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MAI 20100**

**CL SVC-2011-18**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DU 18 MAI 2011**

**Il est proposé par François Grenier  
Appuyé par Gilbert Jolin**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 18 mai 2011.

**Adoptée.**

#### **3.1 Tableau des suivis**

Le tableau a été déposé pour information.

M. Gacem propose une modification à l'ordre du jour considérant l'arrivée de M. De Sylva qui est retardée et de discuter du point 5 immédiatement.

### **5. ÉTAT DE SITUATION GÉNÉRAL DES CANTINES**

M. Gacem désire que l'on informe la Commission d'une mise à jour du dossier des cantines dans les arénas. Lors d'une rencontre précédente à la Commission, cette dernière avait été informée du fait que certaines associations de hockey vivaient des difficultés financières relativement aux cantines et ne souhaitaient plus les gérer. Depuis, il y a eu des développements et différentes démarches ont été entreprises. M. Gilles St-Louis, chef de division par intérim Parcs et infrastructures récréatives, fera la mise à jour du dossier.

M. St-Louis précise que l'objectif de la présentation est de faire l'état de situation des cantines et de faire également l'état actuel du dossier de Hockey Gatineau.

M. St-Louis fait état de l'historique du dossier des cantines depuis 2006 jusqu'au 7 juillet dernier. Il nous fait part également de grands faits et que les associations auraient pu se retirer de la gestion des cantines en 2009. Que les représentants de la Ville qui siègent aux différents conseils d'administration ont sonné l'alarme aux associations pour sortir de la gestion des cantines.

Le centre de services du secteur de Gatineau qui siège au conseil d'administration de Hockey Gatineau a informé à plusieurs reprises ce dernier de mieux structurer les contrôles administratifs et financiers. Les rapports n'étaient pas conformes aux normes administratives et les règlements généraux désuets. Le centre de services a également offert leurs services afin de corriger la situation, cependant le conseil d'administration de Hockey Gatineau n'a jamais donné suite à la proposition d'aide.

Il est important également de mentionner que les associations sont des organismes autonomes et que la Ville de Gatineau agit comme personne-ressource à l'intérieur de ces associations.

Par la suite, différentes étapes ont été mises en place.

En juillet, la Ville :

- a validé le processus d'appel d'offres pour les huit arénas de la ville.
- devait s'assurer que les associations aient libéré les lieux et aient laissé les locaux dans un état convenable.

En août :

- préparation de l'appel d'offres et validation du contenu en vertu de la politique alimentaire et faire une entente temporaire avec un fournisseur pour l'installation de machines distributrices.

Fin du mois d'août et début septembre :

- effectuer les travaux nécessaires à l'intérieur des cantines.

Le suivi avec Hockey Gatineau se poursuit dans le paiement et arrangement avec le fournisseur.

Un agent de développement à la Section aréna et lieux publics a été mandaté pour accompagner une firme comptable pour obliger les associations à fournir les chiffres pour finaliser les études.

Dans les meilleurs scénarios élaborés, la Ville prévoit l'ouverture des cantines avec le nouveau fournisseur pour le mois de novembre.

M. St-Louis répond aux interrogations des membres.

M. Gacem invite M<sup>me</sup> St-Onge à faire état de la situation au Centre sportif. Cette dernière souligne que suite au premier appel d'offres lancé, aucun soumissionnaire n'a déposé d'offres. Un deuxième appel d'offres a été lancé, et même situation. M<sup>me</sup> St-Onge souligne qu'il y a tout un questionnement face à l'offre de service en alimentation, des interrogations sont soulevées et l'on doit également valider certaines informations et revoir les façons de faire. Le point soulevé par certains fournisseur fut la limitation au niveau de la politique alimentaire.

M. Lauzon demande s'il serait envisageable de faire une cantine municipale et qui pourrait être gérée par notre personnel, de former des gens en ce sens. Ceci pourrait être une opportunité.

\* **M. De Sylva s'est joint à la rencontre.**

Pour sa part, M<sup>me</sup> Apollon propose de faire une réflexion sur les cantines des aréna et du centre sportif. De revoir avec l'ancien fournisseur au Centre sportif ce qui n'a pas fonctionné, de tirer des leçons de tout ceci, de voir les enjeux et d'ajuster nos appels d'offres futurs en conséquence afin que ceux qui voudront travailler avec nous puissent le faire en toute sécurité financière.

M. Gacem a pris bonne note des commentaires de M<sup>me</sup> Apollon et souligne que l'équipe de M<sup>me</sup> St-Onge fera le suivi avec notre Service des approvisionnements et du Service des affaires juridiques et voir ce qui peut être fait face au service que l'on désire offrir.

M. Lauzon remercie M. St-Louis pour sa présentation ainsi que M<sup>me</sup> St-Onge.

Nous passons au point 4 de l'ordre du jour.

**4. ÉQUIPE SEMI-PROFESSIONNELLE DE SOCCER**

M. Lauzon invite M. St-Louis à nous faire état du dossier de l'équipe semi-professionnelle de soccer.

M. Gacem précise que suite à une rencontre précédente à la Commission, des représentants, dont M. Richard Gravel, sont venus faire une présentation pour une demande d'appui et de support financier, infrastructure et matériel pour l'implantation d'une équipe semi-professionnelle de soccer sur le territoire de Gatineau.

Il souligne que peut-être certains membres ont pris connaissance d'un article paru dans le journal cette semaine sur l'émergence de cette nouvelle ligue dans différentes villes sur le territoire québécois.

M. St-Louis souligne que cette présentation précise ce que le Service des loisirs fait actuellement face à toutes les structures de la pyramide du sport. Une recommandation est soumise à la fin de cette présentation et elle est basée sur ce qui est fait présentement. Il y a de plus en plus de sport émergeant et la Ville a de plus en plus d'équipements de qualité, ce qui pousse à amener les équipes d'excellence pour garder nos jeunes en région.

Les deux objectifs de cette présentation sont d'élaborer une position pour le Service des loisirs vis-à-vis le sport de haut niveau qui se retrouve à l'intérieur de la pyramide de développement du sport et répondre à la demande de l'ARSO pour la venue d'une équipe dite semi-professionnelle.

Le 18 mai dernier, il y a eu une présentation à la Commission par l'ARSO pour une demande de soutien financier pour la mise en place d'une concession semi-professionnelle au niveau d'un nouveau circuit provincial de soccer. Le nouveau circuit vise d'être en activité pour la saison 2012 et l'on prévoit six équipes en 2012 et neuf en 2013. Le statut de ligue est justifié par le nombre de joueurs professionnels rémunérés qui sera au nombre de sept sur un total de 25 joueurs protégés par l'équipe. L'équipe sera constituée de joueurs de 21 ans et plus et qui auront gravi les échelons du soccer amateur.

M. St-Louis nous présente un tableau comparatif du soutien municipal de différentes villes au Québec. Il manque encore bien des données et nous sommes en attente de plus d'information.

Un tableau fait état également des demandes de l'organisme auprès de la Ville de Gatineau pour les années 2011 à 2014 et également de la contribution en services souhaitée.

M. St-Louis fait état de la mission du Service des loisirs dans son rôle auprès des organismes, Il fait part également des orientations de l'offre de services, toujours extraites de la Politique des loisirs. Il démontre, à l'aide d'un organigramme, la pyramide de développement : récréatif, espoir développement, relève, élite-excellence et professionnel et semi-professionnel.

Il souligne différents constats, il précise également les besoins relativement aux terrains pour les pratiques et les parties proposées, il souligne tous les impacts sur la programmation actuelle touchant les différents organismes déjà à l'horaire pour la pratique et les parties de la nouvelle équipe semi-professionnelle.

En vertu de plusieurs considérants dans ce dossier, le Service fait part de sa recommandation.

Suite à la présentation, M. De Sylva apporte un commentaire et suggère le retrait d'un considérant énuméré dans les recommandations.

M. Grenier félicite M. St-Louis pour sa présentation. Il souligne que le tout nous amène à justifier certaines choses et mieux comprendre le tout.

M<sup>me</sup> Apollon fait part également de ses commentaires et elle est d'accord avec la recommandation et qui s'inscrit dans le développement de Gatineau et son rayonnement .

M. Pamerleau souligne l'excellente présentation. Cependant, il s'interroge au niveau de la représentation de la pyramide. Il est d'accord que l'on illustre du Récréatif à l'Élite-Excellence, mais il a une interrogation pour indiquer le Professionnel - Semi-professionnel. Il suggère de peut-être la traiter de façon différente. De plus, il suggère de réfléchir à un cadre budgétaire. Ce dernier est également favorable avec la recommandation énoncée.

M. Clément a une inquiétude concernant les impacts sur les autres terrains synthétiques, les terrains naturels irrigués (limités par le nombre d'heures d'utilisation) et les terrains non irrigués.

M. Grenier apporte également quelques commentaires sur la question d'un cadre financier, sur la pyramide et il désire que l'on apporte également une correction relativement au pourcentage d'implication pour l'année 2014.

M. Lauzon a fait quelques vérifications concernant les différentes pyramides dans différents sports. Il précise que certaines pyramides soulignent le « semi-professionnel ou Olympiques ».

M<sup>me</sup> Apollon souligne que la Commission devrait regarder l'étude sur le profil démographique de Gatineau et devrait également travailler de plus près avec les Services qui s'occupent de profil démographie pour établir que le secteur d'Aylmer devient de plus en plus attractif pour les joueurs de football et de soccer.

Tous les correctifs soulevés sont pris en considération et le dossier reviendra à une prochaine Commission.

## **6. JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE DE LA JEUNESSE 2014 - VISITE À SUDBURY**

---

M. De Sylva invite M<sup>me</sup> St-Onge à nous parler de la visite faite à Sudbury relativement aux Jeux de la francophonie canadienne de la jeunesse.

M. Gacem tient à préciser qu'une délégation de la Ville de Gatineau a été envoyée en mission d'observation à Sudbury relativement aux Jeux de la francophonie canadienne de la jeunesse. M. Lauzon a participé à cette délégation à titre de représentant de la Commission des loisirs et de la Commission jeunesse.

M<sup>me</sup> St-Onge souligne qu'elle désire présenter le bilan de la visite au 5<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie canadienne à Sudbury, de présenter les différents constats et recommandations ainsi que l'échéancier des prochaines étapes.

La visite avait pour but premier de mieux comprendre et saisir la réalité de l'évènement ainsi que son caractère unique, en plus de partager les différents constats avec les différentes instances de la Ville et le futur comité organisateur pour l'évènement que nous aurons en 2014.

Les personnes déléguées de Gatineau :

M. Benoît Pelletier, président;  
M. Stéphane Lauzon, conseiller;  
M<sup>me</sup> Christina-Eleni Papadopoulos, présidente de la Commission jeunesse;  
M. Yess Gacem, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;  
M. Jacques Briand, Service des arts, culture et lettres;  
M<sup>me</sup> Josiane Cossette, de la Commission jeunesse.

Elle souligne également que c'est le plus grand rassemblement de la jeunesse francophone au Canada et que la première édition a eu lieu en 1999. Gatineau présentera la 6<sup>e</sup> édition en 2014 et qu'il y aura environ 1 000 participants, une douzaine de délégations représentant les provinces et le territoire canadien. Trois volets à l'horaire, soit l'art (arts visuels, improvisation, musique, art en démonstration), le leadership (chef de mission jeunesse, médias, organisation d'évènement, activités coopératives) et le sport (athlétismes, badminton, basketball 3 contre 3, sport de démonstration).

Elle souligne également quelques constats :

- L'évènement est davantage un rassemblement dont les objectifs sont identitaires et culturels (francophonie canadienne) au détriment d'une compétition.
- Partenaires essentiels dans la réalisation de l'évènement (collège, université, ville et privé).
- Aucune fédération sportive présente.
- Déséquilibre présent au niveau sportif.
- 700 à 1 000 participants, et non pas des athlètes.
- Amélioration constante au niveau des services aux participants et nécessaire.
- Organisation des services aux participants est très similaire aux Jeux du Québec.

- Implication de la Ville de Sudbury : subvention de 300 000 \$ et donne accès aux infrastructures et Service de police.

M<sup>me</sup> St-Onge énumère également quelques recommandations, soit entre autres :

- Former les bénévoles de Gatineau aux réalités des francophones du Canada.
- Mettre de l'avant une programmation culturelle de premier plan pour les participants et pour la population de Gatineau.
- Mettre à profit les expertises au sein de la Ville de Gatineau pour l'encadrement des volets de la compétition.
- Développer un protocole entre la ville et la future corporation.

L'échéancier des prochaines étapes :

- Incorporation du comité organisateur – septembre 2011;
- Composition du conseil d'administration – septembre 2011;
- Rencontre de la FCJ – octobre 2011;
- Première rencontre du conseil d'administration – octobre 2011;
- Présentation conseil - 29 novembre 2011;
- Libération ressource direction générale – janvier 2012;
- Protocole Ville vs FCJ- février 2012;
- Élaboration protocole Ville vs comité organisateur - mars 2012.

M. Lauzon précise que plusieurs notes ont été prises lors des cérémonies d'ouverture, même chose pour la cérémonie de fermeture, et que le côté technique a également été examiné. Il souligne également un point fort pour le logiciel de la gestion des bénévoles qui a été fourni par la Fédération canadienne de la jeunesse.

Autres points négatifs, pour les invités VIP, ces derniers n'étaient pas identifiés, aucune cocarde, pas de soutien et ni accompagnateur. Manque de glace sur place à l'infirmierie (côté technique à revoir). Mais somme toute, ce fut une belle rencontre.

## **7. ANALYSE D'OPPORTUNITÉ/ÉVÈNEMENT COURSE À PIED**

M. Gacem souligne que nous avons reçu au Service des loisirs une demande de Gatineau Loppet qui désire faire un évènement de course à pied à Gatineau.

M<sup>me</sup> St-Onge précise que Gatineau Loppet propose un nouvel évènement et que ce dernier aura lieu le 12 mai 2012, à partir de 17 h. Afin d'être différent des autres courses, il propose des circuits de 2, 5, 10 et 21,1 km. Les secteurs touchés sont Hull et Gatineau. Un premier trajet a été soumis. Le tout se terminera par une soirée qui pourrait peut-être se tenir à la Maison du citoyen.

Pour la demande de soutien, Gatineau Loppet aurait besoin :

- d'une contribution financière;
- du support policier pour la fermeture de rues;
- de l'utilisation de la Maison du Citoyen;
- de fournitures et la livraison de matériel et d'équipement.

M<sup>me</sup> St-Onge nous fait part de la première étape de ses commentaires suite à l'analyse du dossier. Elle énumère également les grands impacts. Cependant, il manque encore énormément d'informations. Plusieurs paramètres restent à être valider et voir l'implication des autres services municipaux.

M. Pamerleau se questionne et fait part des ses commentaires concernant la course demi-marathon et la tenue de l'activité un samedi.

M. Grenier est d'accord avec cet évènement, cependant il fait part de ses commentaires et il a également des interrogations face aux différents coûts qu'engendrent cette activité pour les différents Services municipaux impliqués.

M. Purenne exprime également son interrogation face aux besoins de bénévoles puisqu'un autre évènement se tiendra à Ottawa les 27 et 27 mai 2012.

M. Jolin s'interroge également face aux 60 intersections visées et la part que les bénévoles pourraient apporter. M<sup>me</sup> St-Onge soulève certains points importants face au Service de police et l'implication des policiers dans un tel évènement ainsi que toute la logistique à mettre en place et l'impact financier entourant ces mesures.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

Aucune personne ne s'est présentée.

\* **M. Jean-Marc Purenne quitte la séance à 20 h 15.**

## **9. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**

Le prochain conseil d'administration reprendra en septembre. M<sup>me</sup> St-Onge sera la représentante du Service des loisirs.

Cet été, le Centre s'est doté un poste d'agent de développement qui a comme responsabilité le niveau administratif et de soutien. Le Centre est à revoir, avec l'aide d'une firme en communication, la partie connaissance du Centre de développement du sport. Il y a beaucoup de défis à faire connaître leurs services et à mieux saisir l'essence même du Centre de développement du sport.

## **10. CENTRE SPORTIF**

M<sup>me</sup> St-Onge souligne que le tout va bon train, que les évènements se déroulent très bien au Centre sportif et que son équipe est à gérer les nombreuses nouvelles demandes.

M<sup>me</sup> St-Onge souligne que les activités et évènements ont démarré rapidement et son Service est à consolider toutes les procédures relativement aux opérations ainsi que le service à la clientèle.

M. De Sylva nous informe que le nouveau club de gymnastique ouvre officiellement sous le nouveau nom, soit Unigym de Gatineau.

M. Gacem précise que le lancement officiel du club de gymnastique Unigym Gatineau se fera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Pour la nouvelle entité, l'intégration des employés est terminée, la structure administrative est en place ainsi que sa directrice générale. Pour l'ensemble de la démarche, l'inscription s'est faite sous l'égide du nouveau club. Tout est bien pour le moment et le club va de l'avant. Le déploiement de la programmation suit son cours.

Le conseil d'administration suit les orientations, soit entre autres, de maintenir des services de proximité dans tous les secteurs. Les Clubs ont obtenu une résolution pour dissolution de leur ancienne structure et ont collaboré afin de céder les équipements et certains montants d'argent. Tout semble très positif et prometteur pour l'avenir.

Pour le conseil d'administration, un observateur de la Ville y siège, soit M. Joël Bergevin du Service des loisirs et M. François Grenier, membre de la Commission, y siège également à titre de membre affinitaire. Le Service est très heureux et satisfait du développement de ce nouveau club.

M. Grenier, souligne que le tout va bien, cependant le tout n'est pas nécessairement facile pour les employés et avec tout ce que cela implique. Il souligne également le grand travail de tous les bénévoles impliqués.

M. Gacem souligne que le Club Unigym a reçu officiellement son statut de centre régional d'excellence de la Fédération de gymnastique et le tout vient avec des obligations de tenir des compétitions annuellement et en plus de subvention d'achat d'équipements.

M. De Sylva lève son chapeau à toute l'organisation et aussi à tous les conseils d'administration des différents clubs qui se sont unis afin de mettre en place tout le processus pour le nouveau club.

#### 11. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Aucun commentaire.

#### 12. VARIA

##### Fusion des clubs de natation

M<sup>me</sup> St-Onge souligne que l'ensemble des clubs a été approché. Essentiellement, le processus va bon train pour le Club des maîtres et le CAG pour la fusion.

Le CAO était en processus, et après avoir validé avec les membres de leur conseil d'administration, il a été décidé de ne pas se fusionner et il ne voit pas l'intérêt de se lier au CAG pour le moment. Le CAO est prêt à en assumer les conséquences suite à leur décision. Cependant, il laisse quand même une porte ouverte pour l'avenir.

M<sup>me</sup> St-Onge fait également part de ses commentaires et des avenues possibles que le Centre sportif pourrait amener afin d'améliorer le tout.

À une prochaine rencontre, M. Gacem souligne que les membres seront informés des statistiques relatives aux inscriptions du Centre sportif.

#### 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2011-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Stéphane Lauzon  
Appuyé par Mireille Apollon**

De lever la séance.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**